

## QUALITE DE L'AIR EN ALTITUDE AU PAYS DU MONT-BLANC

### Une étude pour connaître la qualité de l'air à toutes les altitudes

Les élus de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc qui regroupe les communes de Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, les Contamines Montjoie, Megève, Passy, Praz sur Arly, Saint-Gervais les bains, Sallanches avaient décidé en 2022 d'engager volontairement une étude de l'air et de ses polluants pour replacer le débat de la pollution et de ses effets dans un cadre scientifique, en dehors de toute polémique ou discours partisans.

Celle-ci a été menée en toute indépendance par le groupement du Cerema Hauts de France et de Particle Vision, groupement de scientifiques suisses, à partir de janvier 2023, afin de quantifier les principaux polluants : les particules fines  $PM_{2,5}$  et  $PM_{10}$ , le dioxyde d'azote  $NO^2$ , l'ozone  $O^3$ .

Après que le type de capteurs ait été choisi, que les lieux d'implantations aient été définis, une première période de prélèvement s'est déroulée de juillet à novembre 2023.

### 10 sites retenus représentatifs de la diversité du territoire de 590 m à 1840 m

Les capteurs ont été répartis entre le siège de la CCPMB, la montée de Domancy, les centres des Contamines Montjoie, de Cordon, de Megève, du Plateau d'Assy et de Saint-Gervais, en passant par le Jaillet, les hauteurs de Praz sur Arly, pour terminer au sommet du Mont d'Arbois à 1.840 mètres d'altitude.

### 5 de ces sites ont fait l'objet d'analyses plus poussées pour déterminer la composition des particules fines (PM)

La caractérisation des particules fines, c'est-à-dire leur composition et donc leur origine n'est pour ainsi dire jamais abordée. Ainsi cette étude permet de savoir quelle est la part de leur composition : biogénique, minérale, métallique ou provenant de l'usure des pneus. Cette connaissance est essentielle pour déterminer ensuite les actions à mener.

### Les premiers résultats ont été dévoilés jeudi 18 janvier

Jean-Marc PEILLEX, Président de la CCPMB, et Raphaël CASTERA, Vice-Président «santé et environnement» entourés de plusieurs élus ont pris connaissance des résultats de cette première campagne de mesures estivales.

Ceux-ci montrent tout d'abord qu'aucun lieu, qu'aucun site n'est épargné par les polluants mais aussi que leur « bruit de fond » (importance) est quasiment le même partout, qu'il s'agisse des particules fines (PM), du dioxyde d'azote ou de l'ozone. .../...



La composition des particules fines montre qu'elles sont bien évidemment composées en très grande majorité par des particules minérales mais que les résidus de l'usure des pneus représentent dans les centres-bourgs entre 6 et 12% quand les abrasions métalliques se situent entre 2 et 6 %.

## **Des résultats en deçà des normes fixées par la réglementation et par les recommandations de l'OMS (organisation mondiale de la santé)**

Cette première campagne montre que quel que soit le site, les mesures effectuées les respectent. C'est bien sûr rassurant pour les populations qui grâce à la décision des élus de la CCPMB et à cette étude ont enfin connaissance du niveau de polluants sur l'ensemble du territoire de la CCPMB et non plus à proximité des seuls sites industriels ou de l'autoroute.

## **L'exception du site du Mont d'Arbois**

Si l'idée de connaître les polluants à 1.840 m d'altitude était intéressante, son application s'est trouvée perturbée par deux chantiers de rénovation de restaurants d'altitude et le va et vient des camions sur des chemins en terre. Les résultats obtenus sont bien évidemment non représentatifs du lieu même s'ils montrent bien, quelle que soit l'altitude, l'impact des chantiers de travaux et celui de la circulation automobile sur des chemins de terre poussiéreux.

## **Des résultats qui ne représentent pas la présence des polluants sur 12 mois**

Il serait en effet dangereux d'extrapoler ces données sur une année car l'automne et l'hiver sont des périodes pendant lesquels le chauffage, l'inversion des températures .... augmentent la présence de polluants. C'est donc la deuxième campagne qui est en cours qui nous permettra d'en connaître la mesure.

## **Une volonté de conforter la connaissance pour permettre de proposer des actions**

Jean-Marc Peillex et Raphaël Castera ont annoncé que l'état des lieux sur un an établi par des scientifiques en toute indépendance est un vrai plus pour la connaissance mais aussi pour assurer l'information que l'on doit aux résidents permanents ou secondaires et à nos visiteurs. Toutefois il sera proposé aux élus de la CCPMB de conforter ces données par une deuxième année de prélèvements et d'analyses, même si le coût de ce projet est important, cette première année ayant coûté 85.000 €. C'est de l'argent public bien employé.

## **Des données essentielles pour permettre les réflexions de l'institut éco-citoyen et protéger la santé des habitants**

Récemment créée à l'initiative d'associations citoyennes et d'habitants, cette association soutenue par la CCPMB qui lui a accordé une subvention de 75.000 €, présidée par Chantal Staquet, scientifique, saura utilement s'approprier les résultats d'Alti'Air pour être force de propositions et permettre aux élus de prendre les meilleures décisions possibles pour améliorer la qualité de l'air que nous respirons, sans oublier de se préoccuper également de celle de l'eau et des sols.

## **P.J. Synthèse de présentation des premiers résultats de l'étude**